

PROCEDE D'ÉVALUATION PERMIS B/B78

A) Modalités de prise en compte de situations de handicap

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre 1er rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui sera parfaitement adapté pour vous accueillir et garantir une formation adaptée. Nous vous accompagnerons dans la démarche d'orientation et de mise en relation.

L'évaluation de départ, qu'est-ce que c'est ?

L'évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis B (Art. R. 245-2 du Code de la route). Il s'agit d'une obligation de l'auto-école (décret du 26 décembre 2000). L'évaluation de départ est à réaliser avant le début de la formation de l'élève, dès son inscription et doit avoir lieu avant la signature du contrat. Cette évaluation est payante et jointe à au contrat des élèves à leur arrivée dans l'auto-école. Le contrat précise également la date et la personne ayant fait réaliser à l'élève l'évaluation sur tablette.

L'évaluation de départ correspond à l'étape pendant laquelle les connaissances théoriques et les aptitudes pratiques vont être évaluées. Son objectif est d'estimer le volume d'heures moyen de conduite nécessaire à la formation (minimum 20 h). Elle permet de faire le point sur le niveau de l'élève. Néanmoins cela reste une estimation et le nombre d'heures pourra varier en fonction de l'implication, du rythme d'apprentissage et de la régularité du travail de l'élève.

Cette évaluation permettra de proposer un parcours de formation adaptée au profil de l'élève et sera accompagnée d'une proposition chiffrée.

Quels sont les items évalués ?

- Capacités et connaissances sensori-motrices
- Capacités de compréhension et de traitement
- Aspects émotionnels et affectifs
- Facteurs de volonté
- Capacité de perception, d'analyse et de décision
- Capacité d'attention et de mémoire de travail

Quels sont les moyens utilisés ?

L'évaluation de départ se déroule sur un logiciel validé par le ministère (ENPC) sur tablette informatique dans le local de l'auto-école. La durée de l'évaluation est d'environ 30 minutes.

A l'issue de l'évaluation, le logiciel établit un bilan en deux exemplaires signés par l'établissement, le formateur, l'élève et les parents pour les personnes mineures. En cas d'insatisfaction, il est possible de faire une nouvelle estimation. Il est joint en annexe dans le contrat de l'élève.

Vous trouverez à la page suivante un exemple de bilan d'une évaluation sur tablette.

BILAN DE L'ÉVALUATION DE DÉPART

réalisée le 11/06/2021

Gaëlle NGADJEU TCHOUAFFET

Né(e) le 04/04/1992

B - Tradi



	NIVEAU				POINTS	
	Traicou	Berthelot	Pragla	Insuffisant	Aspès	Parte
CAPACITÉS et CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	☹	☹	☹	☹	2 / 22	
Habilités					0 / 18	
Expérience de la conduite de véhicules à boîte de vitesses					0 / 1	
Possession de permis A ou annulé					0 / 12	
Connaissance de procédures (démarrer, s'arrêter, changer de vitesse)					2 / 4	
CAPACITÉS DE COMPREHENSION ET DE TRAITEMENT	☹	☹	☹	☹	3 / 14	
Compréhension et mémoire à long terme					1 / 3	
Conduite en circulation					1 / 2	
Expérience de la conduite de deux-roues motorisé					0 / 1	
Compréhension des situations					1 / 7	
Expérience en tant que passager avant de véhicules					0 / 1	
Connaissances de procédures de sécurité					1 / 1	
Auto-évaluation					0 / 3	
ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS	☹	☹	☹	☹	3 / 6	3 / 6
Intérêt pour la conduite et l'apprentissage					1 / 1	1 / 1
Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire					1 / 3	1 / 3
Réaction à l'échec					1 / 1	0 / 1
Image de soi, facilité à apprendre					0 / 1	1 / 1
FACTEURS DE VOLONTÉ	☹	😊	☹	☹	4 / 6	0 / 1
Sentiment d'auto-efficacité					2 / 2	
Motivation pour la formation à la conduite					1 / 1	0 / 1
Persévérance					0 / 2	
Implication, Rythme d'apprentissage					1 / 1	
CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION	☹	☹	☹	☹	10 / 24	8 / 24
Perception et sélection d'indices					0 / 4	1 / 4
Prise en compte des indices					3 / 4	0 / 4
Prévision et anticipation					2 / 4	0 / 4
Évaluation des distances et des vitesses					2 / 2	0 / 2
Prise de décision					0 / 2	2 / 2
Vision de l'espace					3 / 6	3 / 6
Temps de réaction et de traitement					0 / 2	2 / 2
CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL	☹	😊	☹	☹	6 / 10	1 / 10
TOTAL					28 / 82	12 / 41

Volume horaire prévisionnel **37 à 42 heures**

Nom de l'enseignant : Yassine Kabi

Numéro d'autorisation d'enseigner : A1400100030

Fait le _____ en deux exemplaires dont un pour l'apprenant

Cachet de l'auto-école

Signature du formateur

Signature de l'apprenant

Signature des parents
(pour les mineurs)

AUTO-ÉCOLE CARAVELLE

158 avenue berthelot 69007 Lyon - Tél : 0472720592 - Email : autoecolebalzac07@gmail.com

Siret : 832 178 891 00020 - APE :

tt : E1806900110

AUTO MOTO ECOLE CARAVELLE

158 Avenue Berthelot
69007 LYON

TÉL. 04 72 72 05 92

SIRET : 832 178 891 00020

AGRÉMENT : E1806900110

AUTO MOTO ECOLE BALZAC

313, rue Garibaldi
69007 LYON

Agrément : E1806900060

Siret : 832 178 891 00012